

INTÉGRATION au CPE La Petite Académie

Installation La Petite Académie et Installation Croque Nature

MOTS DE BIENVENUE

Votre enfant intégrera bientôt notre CPE et nous tenons à vous donner quelques informations pour rendre cette intégration plus harmonieuse. Voici donc, quelques suggestions pour l'aider lors de cette période. Vous trouverez aussi des informations importantes sur quelques-unes de nos pratiques internes qui pourront faciliter vos premiers jours.

Bonne lecture et bienvenue au CPE LA PETITE ACADEMIE

LA MAISON POUR AIDER VOTRE ENFANT

Pour aider votre enfant à s'habituer à son nouveau milieu de garde, assurez-vous de ne pas introduire d'autres changements importants dans sa vie au même moment. Par exemple, ne commencez pas l'apprentissage de la propreté ou n'essayez pas de l'habituer à de nouveaux aliments à ce moment-là. Mettez plutôt l'accent sur les activités habituelles et rites familiaux qui donneront à votre enfant un sentiment de sécurité.

Votre confiance et votre attitude positive se transmettront à votre enfant. L'un comme l'autre, vous vous habituerez plus rapidement à votre nouvelle situation et vous commencerez alors à profiter des avantages que cela peut présenter pour toute votre famille.

PÉRIODE D'INTÉGRATION

Lors de la première journée de votre enfant au CPE, vous serez accueillis par un membre de l'administration ou l'équipe de soutien.

Les éducatrices de votre enfant prendront le temps l'accueillir dans son nouvel environnement et lui présenteront ses nouveaux amis. Elles prendront le temps de lui montrer où se situe son casier afin d'y déposer ses effets personnels. Elles prendront le temps de discuter avec vous et répondront à vos questions.

Afin de faciliter son intégration, nous vous proposeront une entrée progressive selon vos disponibilités. Une entrée progressive diminue le niveau de stress auquel l'enfant doit faire face parce qu'elle lui donne le temps de s'adapter et lui donnera aussi l'occasion de se sentir à l'aise dans son nouvel environnement. Il a besoin d'une période de transition entre sa maison et le CPE. Une bonne intégration aura des retombées immédiates et un effet durable sur le sentiment de sécurité de l'enfant de même que sur son estime personnelle.

La feuille d'inscription avec les particularités de votre enfant que vous avez complété sera remise à son éducatrice afin qu'elle en prenne connaissance pour y tenter de bien répondre à ses besoins.

Voici un processus qui aide grandement votre enfant à s'intégrer plus harmonieusement avec son nouvel environnement.

Jour 1 : une heure avec le parent

Jour 2 : 1 à 2 heures seul (période de jeu)

Jour 3 : 2 à 3 heures seul (incluant collation du matin)

Jour 4 : 3 à 4 heures seul (Dîner)

Jour 5 : une journée avec une sieste

Effets personnels

Tous les articles personnels des enfants doivent être bien identifiés à leur nom (vêtements extérieurs, vêtements de rechanges, chapeau, casquette, doudous, toutou, drap, souliers etc.) Cela aide grandement la tâche des éducatrices qui devront sinon se rappeler à qui appartiennent chacune des petites tuques, mitaines, chaussures etc. Ce qui vous aide également à repérer facilement les effets personnels de vos enfants. **Astuce de pro** : Il existe des compagnies telles que Colle à moi et Clément qui font des étiquettes personnalisées qui peuvent être aidantes pour l'identification, et ce pour un prix abordable.

Des vêtements pour l'extérieur adaptés à la température et aux journées pluvieuses (bottes d'automne, bottes de pluie, manteaux, imperméable, pantalon nylon, etc.)

Astuce de pro : Choisissez des vêtements qui favorisent l'autonomie dans l'habillage et le déshabillage (ex : velcro versus lacets, choix des mitaines...) si l'enfant est en apprentissage de la propreté, évitez les salopettes, choisir des vêtements faciles à enfiler etc.

Une gourde d'eau : chaque enfant apporte une bouteille d'eau bien identifiée à son nom. Au besoin, suce, couches, solution d'hydratation nasale, crème hydratante, brosse, élastiques à cheveux et baume à lèvres.

Espaces de rangement pour chaque enfant

Chaque groupe a un local bien à lui et est représenté par un nom spécifique. Chaque enfant a un casier au vestiaire identifié à son nom pour ranger ses vêtements pour l'extérieur (bottes, manteau, chapeau, cache-cou (pas de foulard), mitaines...). Un casier situé dans le local appelé « casier de dodo » pour ranger sa couverture, son toutou. Le linge de rechange se retrouve tout au fond.

Les journées spéciales au CPE

Journée jouets: Lors de cette journée, les enfants apportent un jouet de la maison (bien identifié à leur nom). Idéalement, un jeu qui se partage bien, l'objectif de cette journée étant de favoriser le partage. Par exemple, si l'enfant choisit une voiture, il peut en apporter 4 afin d'en prêter aux amis. En dehors de cette journée, aucun jeu de la maison n'est accepté au CPE (mis à part un toutou pour le repos). Les jouets doivent attendre à la maison ou dans la voiture.

Journée pyjama: C'est la journée où petits et grands viennent au CPE en pyjama.

Journée vélos Les enfants apportent leur vélo et leur casque pour sillonner les chemins du quartier (rues avoisinantes et/ou parc-école, ou stationnement du CPE).

Journée d'anniversaire: Lorsque c'est l'anniversaire de votre enfant, c'est lui le roi ou la reine de la journée. L'éducatrice planifie avec lui la journée spéciale qu'il a envie de vivre.

Autres journées spéciales: Différents thèmes et activités peuvent être proposés aux enfants tels que : journée à l'envers, habillés en rouge, portes ouvertes, journées thématiques etc.

Échanges d'information ponctuels : Les informations de base (ex : état de santé, humeur, événements spéciaux dans la vie de l'enfant...) doivent être communiqués chaque jour de façon concise lorsque vous laissez votre enfant au CPE. Nous vous demandons donc de limiter vos interactions avec l'éducatrice et de vous concentrer sur les sujets qui touchent votre enfant. En effet, la priorité absolue de l'éducatrice demeure les enfants, elle doit toujours être présente, disponible et attentive pour eux. En ce sens, si un parent lui parle longuement, le groupe peut facilement se désorganiser. Des incidents peuvent se produire et l'éducatrice ne peut pas offrir toute l'attention et la chaleur nécessaire au bien-être des enfants. Afin d'assurer le respect des enfants et la confidentialité, nous vous demandons de discuter en privé avec l'éducatrice des sujets plus délicats. Rappelons-nous que les enfants entendent et comprennent souvent bien plus de choses que ce que l'on imagine! Si vous avez besoin d'échanger avec l'éducatrice, demandez-lui le meilleur moment de faire cet échange. Il est possible par exemple de planifier un appel téléphonique pendant le moment de la sieste.

Médicaments: Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures de fréquentation du CPE, vous devez en informer l'éducatrice et remplir le formulaire à cet effet (autorisation parentale pour l'administration de médicament prescrit). De plus, il est exigé que le médicament soit amené dans son contenant d'origine avec l'étiquette du pharmacien (la prescription) sur le contenant du médicament ou sur la boîte. Pour connaître nos procédures en cas de maladie, consultez notre politique sur les enfants malades via le site internet.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Chaque enfant étant unique, la période d’adaptation vécue peut aussi être différente d’un enfant à l’autre. L’adaptation nécessite du temps et peut générer toutes sortes d’émotions et de comportements.

Que ce soit chez le bébé, chez l’enfant qui fait son entrée dans un nouveau milieu, ce processus comprend des étapes qui peuvent vous renseigner sur la réaction de votre enfant. Les voici :



« Pour être en mesure d’aider votre enfant à se séparer de vous et à s’adapter à l’univers du service de garde, il faut d’abord avoir accepté soi-même cette séparation » – Jocelyne Martin



Étapes	Durée	Émotions et comportement
Découverte de la nouveauté	3 à 5 jours	Curiosité, excitation, amusement.
Choc à la réalité	5 à 10 jours	Désenchantement, négation, agressivité, opposition, isolement, retrait
Peur de l’abandon	5 à 15 jours	Tristesse, anxiété, inquiétude, pleurs, refus ou excès de sommeil et de nourriture, régression (suce, doudou).
Acceptation	À partir du 15 ^e jour environ	Confiance, rires, amusement, participation, socialisation.

Étapes du processus d’adaptation du bébé ou de l’enfant en milieu de garde.¹

1 Tableau extrait du livre « Le bébé en services éducatifs ». 2009. P.243

ACCESSIBILITÉ



Un code de porte vous sera remis et vous ne devez le divulguer à personne pour maximiser la sécurité des enfants au CPE. La fratrie n'a pas l'autorisation d'utiliser le clavier code.

Lors de la première journée de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir sonner pour que quelqu'un vous ouvre la porte. Nous vous conduirons vers le local de votre enfant.

Il se peut que le code de la porte soit changé pendant l'année, si tel est le cas vous recevrez un SMS d'Amisgest vous indiquant votre nouveau code ou une communication par courriel de passer au bureau pour vous attitrer un nouveau code.

L'ACCUEIL ET LA FIN DE JOURNÉE

La présence de votre enfant sera enregistrée avec son heure d'arrivée et son heure de départ par l'éducatrice dans l'application Amisgest. Ne soyez donc pas surpris de la voir avec un iPad à la main ou le cellulaire du CPE.

Arrivée :

Lors de votre arrivée chaque matin, il est possible que l'éducatrice du local d'accueil ne soit pas toujours la même. Les jours de congés hebdomadaires, les horaires du personnel, les vacances et les congés maladie font en sorte qu'il peut y avoir du mouvement le matin. Il est important de connaître cette réalité afin de préparer votre enfant. En principe, vous aller recevoir un SMS Amisgest afin de vous informer de tout changement le matin même. Quelle que soit l'éducatrice qui vous accueillera, elle a comme responsabilité de recevoir l'information journalière qui concerne votre enfant et discuter du vécu de celui-ci. Toute information que vous trouvez pertinente le concernant doit être communiquée à cette dernière : état de santé, médicaments, heure de départ inhabituelle, etc. Elle s'assura de transmettre l'information à l'éducatrice de votre enfant. Avant de quitter, vous devez vous assurer que l'éducatrice à l'accueil a bien constaté la présence de votre enfant même si vous êtes pressé. Aucun enfant ne doit se diriger seul vers un groupe.

Départ :

À l'inverse du matin, les éducatrices quittent à tour de rôle le CPE, ce qui a pour effet de réduire progressivement le nombre d'éducatrices au CPE. Dans ce cas, les enfants sont invités à se regrouper dans d'autres locaux. Il est donc possible que votre enfant ne soit pas dans son local au moment de votre arrivée. Demandez l'aide aux éducatrices qui pourront vous orienter à l'aide des informations contenues dans Amisgest qui leur indique avec quel groupe il est. Mais sachez que la majorité du temps, les groupes d'enfants se réunissent à l'extérieur entre 16h00 et 17h00 pour une fin de journée énergisante en plein air, et ce même en hiver. Avant de quitter s'assurez-vous que l'éducatrice a bien noté le départ de votre enfant en le faisant quitter via Amisgest.



GROUPE MULTI-ÂGES

Dans un groupe multi-âge, les enfants sont sous la responsabilité d'une seule éducatrice titulaire et d'une éducatrice de rotation.

Parfois l'horaire peut être partagé entre deux éducatrice titulaire et dans ce cas il n'y a pas d'éducatrice de rotation. Ces éducatrices ont donc la responsabilité conjointe de l'ensemble du groupe d'enfants. Elles sont des partenaires d'actions dans le quotidien des enfants en plus d'accroître le sentiment d'appartenance de ceux-ci. Cela permet également d'assurer une présence stable auprès des enfants, lors de l'absence de l'une d'entre elles.

Pour sa part, le fonctionnement en groupes multi-âges recrée les relations observées au sein d'une famille. Comme aujourd'hui plusieurs familles sont de petites tailles, il est de plus en plus difficile pour les enfants de vivre des interactions quotidiennes avec des enfants d'âges variés. Le fait d'adapter ses comportements et ses attentes à ceux d'autres enfants plus vieux ou plus jeunes que lui est une expérience enrichissante qui contribue grandement au développement social et intellectuel par la complexité des échanges et par la modélisation.

Un des éléments importants à considérer dans le fonctionnement en multi-âges est le fait de rester dans le même groupe (avec les mêmes compagnons) pour une grande partie de la fréquentation du CPE jusqu'à l'année précédant son entrée scolaire; cela permet à l'enfant de créer des liens d'appartenance et d'attachement sécurisant. La continuité et la stabilité dégagées par ce fonctionnement sont essentielles à l'apprentissage et à la construction de soi. Il peut arriver que le CPE se réserve le droit de faire des changements en début d'année pour améliorer des dynamiques de groupe. Cependant cette pratique est occasionnelle et au besoin pour le bien des enfants.

Les enfants ayant besoin de soutien particulier profitent d'une intégration harmonieuse leur permettant de vivre des sentiments de réussite en se comparant aux plus jeunes du groupe. Les plus vieux aident les plus petits et les plus petits apprennent des plus vieux. Comme les habiletés de communication ne sont pas toutes les mêmes pour chacun, les plus vieux aident les plus jeunes, mais doivent aussi faire preuve de créativité afin de trouver des façons de se faire comprendre de ceux-ci.

Le fonctionnement en multiâges constitue un environnement éducatif favorisant:

- Le partage
- L'entraide
- la sensibilité aux autres
- La collaboration
- Le respect
- La tolérance
- Le respect des différences; l'acceptation.



APPLICATION “À PETITS PAS”

Afin de vous offrir les meilleurs services qui soient pour votre enfant, nous utilisons le logiciel « À Petits Pas » pour la gestion quotidienne de notre service de garde.



Journal de bord (courriel)
Notifications d'absence
Notification de signature
Sondage de vacances
Portrait du développement

Il est très important de ne pas inscrire ces courriels que vous recevez de notre part comme étant indésirables ou Spam, car ceci réduit la réputation des communications envoyées via notre outil et impacte donc la réception de ces courriels aux autres parents, qui eux désirent les recevoir.

LE JOURNAL DE BORD

Nous utilisons « À Petits Pas » pour communiquer avec vous les observations faites au quotidien sur le développement en lien avec les 4 sphères du développement : langagier, moteur, socioaffectif et cognitif ainsi que sur le vécu de votre enfant. Ces observations sont archivées et utilisées pour rédiger la synthèse du portrait du développement de votre enfant qui vous sera remis en novembre et en mai de chaque année. De plus, vous pourrez prendre connaissance des éléments ou des incidents qui ont ponctué sa journée et vous aider à mieux comprendre son humeur, certaines de ses actions ou réactions. Vous recevrez le journal de bord par l'entremise de votre courriel. Vous pourrez donc le lire et le consulter de n'importe où au moment qui vous convient le mieux.

DOKMAIL

Dokmail est un outil de communication électronique que nous utilisons pour communiquer avec vous par courriel de façon simple, efficace et sécuritaire pour les reçus annuels de frais de garde afin d'impôt.

Vous pouvez accéder à votre portail personnel à l'adresse www.dokmail.com en utilisant l'adresse courriel que vous avez indiquée sur la fiche d'inscription de votre enfant. Vous pourrez gérer à partir de ce portail, votre mot de passe et vos documents.

SITE WEB

L'accès au site web du CPE vous permet de consulter facilement l'ensemble des documents officiels du CPE, tel que les diverses politiques.

Vous pouvez y accéder au www.cpelapetiteacademie.ca

LES FICHES D’ASSIDUITÉ

La fiche d’assiduité est un document officiel permettant de confirmer plus rigoureusement la présence réelle de votre enfant. Elle est considérée comme complémentaire aux ententes de services conclues entre vous et le CPE. Vous devez signer et dater la fiche d’assiduité à chaque période de 4 semaines de manière électronique. (art. 123 RSGÉE). Nous privilégions la signature électronique via Amisgest.



Fiche d'assiduité du 2025-12-22 au 2026-01-17
Dossier :

Fiche d'assiduité

Identification

Nom de l'enfant : Nom du parent :
Date de naissance : Groupe : 2. Les ours bonheur

Enfessionnel

Nom : CPE La Petite Académie Installation : CPE La Petite Académie Numéro : 2973-1635

Date de fin de la prestation des services de garde :

Comptabilisation des présences

Légende

A Absent

E Pédagogique

F Fermeture

M Maladie

P Présent

R Remplacement

V Vacances

Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine
	V	V	F	F	F			0P
2025-12-22 au 2025-12-28	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00			00:00
Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine
	V	V	F	F	F			0P
2025-12-29 au 2026-01-04	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00			00:00
Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine
		A	P	P	P			3P
2026-01-05 au 2026-01-11	00:00	00:00	04:32	06:40	07:03			18:15
Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine
	A	A	A	P	P			2P
2026-01-12 au 2026-01-17	00:00	00:00	00:00	07:04	08:43			15:47
Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine
Heures de garde	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Total semaine

Je déclare que les renseignements mentionnés sur cette fiche d'assiduité sont exacts.

Empreinte numérique :
Signature du parent : Date :
Signature du responsable : Date : 2026-02-10

Signé le 2026-02-10 13:08:21
sp
34:02


Ce qu’il faut faire

Le CPE :

- ✓ Remplis la fiche d’assiduité à chaque période de 4 semaines à des présences inscrites dans Amisgest;
- ✓ Fait parvenir la fiche d’assiduité de manière électronique afin d’obtenir votre signature.

Vous:

- ✓ Vérifie l’exactitude des présences et des absences de votre enfant;
- ✓ Inscris les modifications au besoin directement sur la fiche;
- ✓ Signe et date toutes les 4 semaines;

Ce qu’il faut connaître

- ✓ La fiche d’assiduité est prescrite par le Ministère, c’est-à-dire que tous les CPE doivent utiliser le même modèle;
- ✓ Le nombre de jours inscrits au bout de chaque semaine correspond à votre entente de service;
- ✓ Les mêmes symboles sont utilisés;

A : Absent (un petit congé, rien de spécial)
M : Malade (il s’absente parce qu’il n’est pas fonctionnel pour intégrer le CPE)
V : Vacances
C : Présence Confirmée
R: Remplacant

Il est important que le parent qui signe la fiche d’assiduité vérifie l’exactitude des informations inscrites sur la fiche avant d’y apposer sa signature, car il est responsable au même titre que le CPE des informations qui y figurent. S’il s’avère qu’il y a une erreur, il est de la responsabilité du parent d’inscrire la modification avant de signer.

VACANCES ET CONGÉS DU PERSONNEL

Que vous intégriez le CPE en cours d'été ou non, voici des informations importantes concernant les congés et les vacances d'été du personnel éducateur.

Quand arrive l'été et la période des vacances, que ce soit les vôtres ou celles des éducatrices, le quotidien de votre enfant risque d'être temporairement chamboulé: éducatrice et amis en vacances, arrivée d'une remplaçante, départ d'un ami pour la maternelle, arrivée de nouveaux enfants, changement de routine, etc.

Malgré l'importance que le CPE accorde à la stabilité des enfants, plusieurs éléments peuvent faire en sorte que la routine habituelle de votre enfant soit désorganisée. C'est pourquoi il est important de le préparer.

Étant donné le nombre réduit de présences d'enfant durant certaines semaines, des éducatrices ne sont pas remplacées pendant leurs vacances. Les éducatrices sur place réunissent en groupe restreint les enfants présents. Donc, votre enfant peut être invité à accompagner un(e) ami(e) dans un autre local.

